

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

**Association Sénégalaise pour la  
Promotion du Développement à la Base  
(ASPRODEB)**



**Agence Nationale d'Insertion et  
Développement Agricole  
(ANIDA)**

**PROGRAMME DE PRODUCTION DE SEMENCES D'ARACHIDE EN CONTRE SAISON  
CHAUDE 2015 ET EN HIVERNAGE 2015**

**INTRODUCTION :**

Le projet de production de semences certifiées d'arachide en contre saison 2014 est une demande du Gouvernement du Sénégal à travers son Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural, pour accroître la quantité de semences certifiées R2 devant être distribuée aux producteurs pour la campagne 2014- 2015. Le projet est financé à travers le guichet 4 « Appui à la disponibilité des semences certifiées » de la Composante 3 du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP) mise en œuvre par le Fonds National de recherche Agricole et Agroalimentaire (FNRAA). Il est mené conjointement par l'Association Sénégalaise pour la Promotion du Développement à la Base (ASPRODEB) et l'Agence Nationale d'Insertion et de Développement Agricole (ANIDA).

L'objectif général de ce projet est de contribuer à la reconstitution du capital semencier à travers l'accroissement des quantités disponibles de semences certifiées dans le pays et ainsi réduire la distribution de graines écrémées d'arachide.

Au cours de la mise en œuvre en contre-saison chaude 2014 (mars à juin), les contraintes ci-après ont surgi :

- Le démarrage tardif des activités : prévu pour la mi-février 2014, les activités n'ont pu être déroulées qu'à partir de la 3<sup>ème</sup> semaine de mars 2014 ;
- Les quantités de semences utilisées par hectare ont été très élevées. Les doses de semis ont atteint 200Kg/Ha au lieu 120 à 150 habituellement. Cela a été dû (entre autres) au profil de l'hivernage 2013 qui a induit un mauvais remplissage des gousses. Les superficies prévues en emblavure par le projet ont ainsi été fortement réduites ;
- L'ISRA n'a pu livrer les quantités de semences de pré-base prévues du fait que la certification n'avait été faite à temps ;
- Au niveau de certaines fermes ANIDA, la production n'a pu être menée à terme du fait de la mauvaise qualité de l'eau d'irrigation ou/et du coût très élevé du pompage (la consommation moyenne de gas-oil planifiée par le projet a ainsi été revue à la hausse),
- Les services officiels de contrôle (DISEM et DRDR) ont déclassé certaines parcelles non conformes au règlement suite à la qualité des gousses à la récolte,
- Pour une superficie cultivée de 125 Ha, seuls 60 sont arrivés à maturité pour une récolte de 60 T ;
- Face aux difficultés de mobilisation de fonds de collecte, le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER) s'était engagé à mettre les fonds à disposition pour collecter et payer aux producteurs les récoltes. Finalement, cet engagement n'a pu être tenu et les raisons nous sont inconnues.

Au cours de l'hivernage 2014 (juillet à octobre 2014) et pour combler le gap entre les quantités récoltées et les prévisions du projet, une campagne complémentaire de production de semences de base a été conduite à Mbane et à Nguith dans la région de St-Louis. Elle a couvert 67,5 Ha. La production attendue en fin janvier/février 2015 est de 101 Tonnes de semences de base.

Pour résorber la différence entre les objectifs du projet (630T) d'une part et les productions obtenues et à venir (161T) deux réunions de concertation, à l'initiative du FNRAA, se sont tenues les 8 et 22 décembre 2014. Elles ont regroupé le FNRAA, l'ASPRODEB et l'UCTF du WAAPP et la Banque Mondiale. L'ANIDA, engagée dans d'autres missions a été excusée. Après des échanges sur le déroulement des activités du projet et les résultats obtenus, les orientations ci-après ont été prises :

1. Les 60 tonnes de semences R2 produites en contre saison chaude 2014 devront être rachetées aux producteurs par le projet ; il en est de même pour les 101 tonnes de semence de base attendues pour fin janvier/février 2015 ;
2. Une contre saison sera conduite à partir de la mi-janvier 2015 ; elle portera sur 296 Ha (dans la région de St-Louis et dans la région de Louga au niveau des fermes ANIDA) pour produire 444 tonnes des semences de base et sur les variétés Fleur 11, 55-437 (la variété 73-33 n'est pas dans le tableau 2 !!!) qui sont une demande forte des producteurs et dont les quantités disponibles sur les 101 tonnes de semences de base attendues en janvier/février 2015 sont soit faibles soit inexistantes ;
3. Les 101 tonnes de semences de base attendues en janvier/février 2015 (**voir tableau n°1**) seront ajoutées aux 444 tonnes de semences de base attendues en fin mai 2015 à l'issue de la contre-saison chaude (**voir tableau n°2**). Au total, une disponibilité de 545 tonnes de semences de base sera assurée pour conduire une multiplication en R1 durant l'hivernage 2015 dans le bassin arachidier et sous système de culture pluviale
4. Ainsi, pour l'Hivernage 2015, sur une surface de 4 060 Ha, le projet compte produire 3 650 tonnes de semences R1 (**voir tableau n°3**) qui seront collectées et sécurisées au plus tard en fin février 2016 ;
5. Enfin, durant la campagne hivernale 2016, la multiplication du stock de 3 650 tonnes de R1 devra conduire à une disponibilité de 22 000 tonnes de R2 (**voir tableau n°4**) qui seront collectées et sécurisées au plus tard en fin février 2017.

Les tableaux qui suivent détaillent ces différentes options.

**Tableau n°1 : Répartition de la Production de l'hivernage 2014 en cours dans la région de Saint Louis  
Niveau Base**

Variétés	Quantité prébase reçue en kg		Surface emblavée en hectare		Rendement en semence certifiée en tonne	Production attendue en tonne		
	Gnith	Mbane	NGnith	Mbane	Dans les 2 sites	NGnite	Mbane	TOTAL
55-437	900	850	9	8,5	1,5	13,5	12,75	26,25
GC8-35	350	500	3,5	5	1,5	5,25	7,50	12,75
28-206	300	400	3	4	1,5	4,5	6	10,5
55-33	800	900	8	9	1,5	12	13,5	25,5
69-101	-	250	-	2	1,5	-	3	3
GH119-20	250	250	2	2	1,5	3	3	6
H75-0	250	250	2	2	1,5	3	3	6
PC79-79	400	350	4	3,5	1,5	6	5,25	11,25
<b>Total</b>	<b>3275</b>	<b>3725</b>	<b>31,5</b>	<b>36</b>		<b>47,25</b>	<b>54</b>	<b>101,25</b>

**Tableau n°2 : Prévisions de production en contre saison chaude 2015 (janvier - juin) dans les régions de Saint Louis et Louga  
Niveau : Base**

VARIETE	BESOIN EN PREBASE EN Kg	SUPERFICIE à EMBLAVER EN Ha	Rendement en semences certifiées en tonne	PRODUCTION ATTENDUE EN tonne
55-437	12 800	128	1,5	192
FLEUR 11	20 300	168	1,5	252
<b>TOTAL</b>	<b>33 100</b>	<b>296<sup>1</sup></b>		<b>444</b>

<sup>1</sup> A chercher dans la région de saint Louis et Louga pour la contre saison 2015 en plus des 67,5 Ha déjà en place

**Tableau n°3 : Prévisions de production de semences d'arachide en hivernage 2015  
dans le bassin Arachidier  
Niveau : R1**

VARIETES	QUANTITE DE SEMENCES (T)	SUPERFICIES (Ha)	Rendement en semences certifiées en tonne	PRODUCTION Estimée (T)
55-437	218,25	1 819	0,9	1 637
GC8-35	12,75	106	0,9	95
55-33	25,5	212	0,9	191
FLEUR 11	252	1 680	0,9	1 512
28-206	10,5	70	0,9	63
69-101	3	20	0,9	18
GH 119-20	6	40	0,9	36
H75-0	6	40	0,9	36
PC79-79	11,25	75	0,9	67
<b>TOTAL</b>	<b>545,25</b>	<b>4 062</b>		<b>3 655<sup>2</sup></b>

**Tableau n°4 : Prévisions de production de semences d'arachide en hivernage 2016  
dans le bassin Arachidier  
Niveau : R2**

VARIETES	QUANTITE DE SEMENCES (T)	SUPERFICIES (Ha)	Rendement en semence certifiée en tonne	PRODUCTION Estimée (T)
55-437	1 637	13 641	0,8	10 913
GC8-35	95	792	0,8	634
55-33	191	1 592	0,8	1 274
FLEUR 11	1 512	10 080	0,8	8 064
28-206	63	420	0,8	336
69-101	18	107	0,8	86
GH 119-20	36	240	0,8	192
H75-0	36	240	0,8	192
PC79-79	67	447	0,8	358
<b>TOTAL</b>	<b>3 655</b>	<b>37 559</b>		<b>22 049</b>

<sup>2</sup> Les intrants étant fournies le calcul s'est fait avec un rendement de 900 Kg à l'hectare

## **MESURES D'ACCOMPAGNEMENT POUR REALISER LES OBJECTIFS REPLANIFIES : PRODUCTION SEMENCES DE BASE**

Les leçons apprises au cours de ces cinq dernières années révèlent que pour sécuriser les stocks prévus aussi bien en semence de base que pour les autres niveaux, il est impératif que le projet puisse couvrir, par ses propres ressources, les coûts ci-après :

- Fourniture des intrants aux producteurs semenciers, à savoir la semence à multiplier et les fertilisants
- Faire une avance aux producteurs pour les charges d'irrigation (carburant, lubrifiants)
- Payer aux producteurs, à la collecte, le différentiel entre le prix d'achat au producteur et le total des avances consenties (intrants et irrigation)
- Couvrir toutes les charges de conditionnement, de stockage et de certification
- Assurer le transfert des stocks des lieux de production aux lieux de multiplication (Régions de St-Louis et de Louga vers le Bassin Arachidier)

Dans le cadre du présent projet, il est envisagé de couvrir entièrement les coûts ci-dessus listés pour les niveaux base et R1. Pour la R2 envisagée durant la campagne hivernale 2016, des dispositions devront être arrêtées avec le MAER pour assurer la couverture des coûts.

<b>Rubriques dépenses</b>	<b>Prix unitaire (FCFA)</b>	<b>Quantité</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>TOTAL</b>
<b><i>Hivernage 2014 : Production de 101 t de base</i></b>					
Paiement à l'ISRA de 7 tonnes de prébase fournies en 2014	1 015 000	7	7 105 000		7 105 000
Paiement complémentaire aux producteurs des 101 tonnes de base	169 000	101	17 069 000		17 069 000
<b>Sous-total Hivernage 2014</b>			<b>24 174 000</b>		<b>24 174 000</b>

Rubriques dépenses	Prix unitaire (FCFA)	Quantité	2015	2016	TOTAL
<b>Contre-saison chaude 2015 : Production de 444 t de base</b>					
Avances à faire aux producteurs en contre-saison chaude 2015					
Semences prébase y compris transport	1 015 000	33,1	33 596 500		33 596 500
Engrais 15-15-15	33 800	296	10 004 800		10 004 800
Phosphogypse	40 000	296	11 840 000		11 840 000
Etoprophos	59 375	296	17 575 000		17 575 000
Granox	825	296	244 200		244 200
Offsetage, billonnage	50 000	296	14 800 000		14 800 000
Irrigation	190 000	296	56 240 000		56 240 000
Sacherie (sacs logotés)	400	8400	3 360 000		3 360 000
Traitement et conditionnement des semences	Forfait		1 000 000		1 000 000
Païement complémentaire aux producteurs contre-saison chaude 2015	169 000	444	75 036 000		75 036 000
Suivi & Supervision (Frais déplacement & carburant)			4 000 000		4 000 000
Entretien véhicule			5 000 000		5 000 000
Communication			500 000		500 000
Suivi contrôle & certification	10 000	296	2 960 000		2 960 000
Formation des producteurs			2 000 000		2 000 000
Achat vignettes	125	8400	1 050 000		1 050 000
Fournitures de consommables			500 000		500 000
Atelier Bilan			2 000 000		2 000 000
<b>Sous-total des coûts directs contre-saison chaude 2015</b>			241 706 500		241 706 500
Coûts indirects (5%)			12 085 325		12 085 325
<b>Total des coûts contre-saison chaude 2015</b>			<b>253 791 825</b>		<b>253 791 825</b>

<i>Rubriques dépenses</i>	Prix unitaire (FCFA)	Quantité	2015	2016	TOTAL
<b><i>Hivernage 2015 : Production de 3 650 tonnes de semences R1</i></b>					
Transport des semences de base vers le bassin arachidier	35 000	545	19 075 000		19 075 000
Avances à faire aux producteurs de semences R1					
Engrais 6-20-10 (subventionné)	9 000	4 062	36 558 000		36 558 000
Phosphate tricalcique (non subventionné)	10 000	4 062	40 620 000		40 620 000
Granox	825	4 062	3 351 150		3 351 150
Labour	25 000	250	6 250 000		6 250 000
Sacherie (sacs logotés)	300	73 500	22 050 000		22 050 000
Conditionnement	forfait		5 000 000		5 000 000
Païement complémentaire aux producteurs	120 000	3 655		438 600 000	438 600 000
Suivi & Supervision (Frais déplacement & carburant)			8 000 000	2 000 000	10 000 000
Communication			400 000	100 000	500 000
Suivi contrôle & certification (DISEM)	5 000	3 655	13 706 250	4 568 750	18 275 000
Achat vignettes	125	73 500		9 187 500	9 187 500
Atelier Bilan				5 000 000	5 000 000
<b>Sous-total des coûts directs hivernage 2015</b>			<b>155 010 400</b>	<b>459 456 250</b>	<b>614 466 650</b>
Coûts indirects (5%)			7 750 520	22 972 813	30 723 333
<b>Total des coûts hivernage 2015</b>			<b>162 760 920</b>	<b>482 429 063</b>	<b>645 189 983</b>
TOTAL GENERAL			<b>440 726 745</b>	<b>482 429 063</b>	<b>923 155 808</b>

## NOTES EXPLICATIVES DU BUDGET

### **Hivernage 2014 : Production de 101 t de base**

***Paiement à l'ISRA de 7 tonnes de prébase fournies en 2014*** : il s'agit du paiement de la livraison de 7 tonnes de semences de prébase fournie par l'ISRA à raison de 1.000.000 FCFA la tonne

***Paiement complémentaire aux producteurs des 101 tonnes de base*** : il s'agit du paiement aux producteurs du différentiel entre le prix d'achat au producteur et les avances consenties pour la production, soit un reliquat de 169.000 FCFA par tonne pour les 101 tonnes

### **Contre-saison chaude 2015 : Production de 444 t de base**

***Avances à faire aux producteurs en contre-saison chaude 2015*** : cette ligne budgétaire finance l'ensemble des intrants et des frais d'irrigation pour cultiver les 269 hectares. Ces avances seront déduites du prix au producteur lors de la collecte de la production

***Conditionnement*** : cette ligne finance les frais d'entretien et de mise en route des équipements de conditionnement (tarare, bascule, couseuse et réfection du site de collecte)

***Paiement complémentaire aux producteurs*** : il s'agit du différentiel entre le prix au producteur et les avances consenties pour la production et ce pour 444 tonnes attendues

***Suivi et supervision*** : cette ligne finance les frais de carburant et de déplacement des équipes centrales et locales d'appui technique à la production et à la collecte

***Communication*** : cette ligne finance les frais de téléphone, de fax et de connexion internet pour les équipes centrales et locales d'appui technique à la production et à la collecte

***Suivi contrôle et certification*** : cette ligne finance d'une part, les prestations de service de 3 contrôles aux champs d'une GIE accrédité par la DRDR de St-Louis et d'autre part les frais de prélèvement d'échantillons, d'analyse et de certification des lots de semences par la DRDR de St-Louis et la DISEM

***Achat de vignettes*** : il s'agit de 2 vignettes par sac de 50 kg (une vignette à l'intérieur du sac et une vignette à l'extérieur)

***Atelier bilan*** : il s'agit de la prise en charge de participants, de la location de salle pour faire l'évaluation de la campagne par les différents acteurs

### **Hivernage 2015 : Production de 3 650 tonnes de semences R1**

***Transport des semences de base vers le bassin arachidier*** : il s'agit des frais de location de camions y compris les frais de chargement et de déchargement des semences de base vers les zones de multiplication du bassin arachidier

***Avances à faire aux producteurs de semences R1*** : il s'agit de l'ensemble des intrants et autres frais de culture pour produire les 3 655 tonnes de semences R1. Ces avances seront déduites du prix au producteur qui sera payé lors de la collecte des semences

***Conditionnement*** : cette ligne finance les frais d'entretien et de mise en route des équipements de conditionnement (tarare, bascule, couseuse et réfection du site de collecte)

***Paiement complémentaire aux producteurs*** : il s'agit du différentiel entre le prix au producteur et les avances consenties pour la production de 3 655 tonnes de semences R1 attendues

***Suivi et supervision*** : cette ligne finance les frais de carburant et de déplacement des équipes centrales et locales d'appui technique à la production et à la collecte

***Communication*** : cette ligne finance les frais de téléphone, de fax et de connexion internet pour les équipes centrales et locales d'appui technique à la production et à la collecte

***Suivi contrôle et certification*** : cette ligne finance d'une part, les prestations de service de 3 contrôles aux champs des DRDR des régions du Bassin Arachidier et d'autre part les frais de prélèvement d'échantillons, d'analyse et de certification des lots de semences par les DRDR et la DISEM

***Achat de vignettes*** : il s'agit de 2 vignettes par sac de 50 kg (une vignette à l'intérieur du sac et une vignette à l'extérieur)

***Atelier bilan*** : il s'agit de la prise en charge de participants, de la location de salle pour faire l'évaluation de la campagne par les différents acteurs